

Ne provoquez pas l'amour, avant qu'il le veuille

Pédophilie : et maintenant, où en est la victime ?

De la compassion, ce n'est déjà pas mal, mais peut mieux faire !

L'état de la victime

La victime est en souffrance, certes, une souffrance particulièrement complexe à analyser, même pour un professionnel.

« Si tu souffres, c'est parce que tu as commis une faute »

Pour la victime, en effet, son malheur est vécu comme une punition. Et pour elle (la victime), cette punition procède inéluctablement d'une souillure, d'un acte impur : si tu souffres, si tu es malade, si tu échoues, si tu meurs, c'est parce que tu as péché.

Ainsi un tragique renversement s'opère-t-il concernant notre sujet : ce sont bien les victimes qui se sentent souillées et, par là-même, coupables, et non les bourreaux qui se sentiraient souillés d'avoir ainsi violenté, ravagé des histoires, des corps, des confiances, bref, d'avoir commis des faits graves.

On peut s'interroger sur ce sentiment de culpabilité qui surgit si mal à propos. Comme si cette culpabilité était une protection pervertie contre un mal jugé insupportable : « **sûrement, je mérite ce qui m'arrive, je souffre mais ce n'est pas sans raison** », une sorte de « **c'est moi qui...** ». Première aberration : la victime pense avoir commis une faute !

La question du secret

Deuxième difficulté, le secret. Les affaires d'abus sexuels sur mineurs sont très souvent liées à la question du secret, du mauvais secret : « **surtout tu ne diras rien** », « **c'est entre nous** », « **c'est pour ton bien** », « **je fais cela parce que je t'aime** ».

Il est d'ailleurs surprenant que les situations d'abus soient si peu connues et évoquées au grand jour, malgré les diverses campagnes d'information lancées ici et là, malgré les moyens mis en place pour que les victimes puissent s'exprimer.

Quels sont alors les obstacles à la dénonciation ? On peut en énumérer quelques-uns :

- le sentiment de honte, chez la victime comme chez son entourage
- l'emprise, le sentiment d'avoir provoqué l'abus
- la perte de la capacité de jugement

L'impression d'être aimé par l'abuseur

Enfin, troisième « déviation », la plus difficile à admettre, en présence de faits d'abus sexuels : la victime a parfois le sentiment d'être – ou d'avoir été – « aimé » par son abuseur. Elle aura alors d'énormes scrupules à dénoncer les faits, et se dira que « **si je le dénonce, je vais lui faire beaucoup de mal et je ne le veux pas** » !

Souvent la victime n'ose pas révéler ce qu'elle a subi, en imaginant **la catastrophe familiale que ses confidences vont certainement entraîner**.

Prenons garde, toutefois, à ne pas assimiler ce « sentiment » ambigu à une quelconque forme de consentement. Il révèle surtout que la victime était sous influence, c'est-à-dire que la dissymétrie de la relation l'a dépossédée de ses capacités de jugement, et qu'elle n'était plus, lors de l'abus, dans un fonctionnement normal de la pensée.

L'acte est suivi d'une vague dépressive

L'acte consommé est, la plupart du temps, suivi d'une vague dépressive où le charme est rompu. Dans un état de lucidité exacerbée par la culpabilité, la victime réalise ce qui s'est passé. Prise au piège, la honte et l'auto-accusation l'empêchent de se libérer en se confiant à un tiers.

Il est probable que la victime ajoute, à la sienne propre, la culpabilité de l'agresseur, dans une sorte d'identification.

L'image de soi de l'enfant s'en trouve complètement abîmée, profondément dévalorisée, et ses relations avec autrui sont gravement perturbées. Si le processus n'est pas enrayé, le risque de basculement dans la psychose existe.

Que faire ?

Vu de l'entourage

- **Mettre la victime à l'abri**

Ce n'est que lorsque la victime est à l'abri qu'elle est en mesure d'essayer de comprendre comment s'est mis en place, en elle, le processus de victimisation.

On se doute bien que la prise de possession de la victime n'a pas besoin de violence physique. Elle est faite de séduction, l'agresseur se transforme en « ami proche », voire en « bon berger », comme en témoignent les affaires de pédophilie ecclésiastique.

- **Ne pas commencer ni entretenir une chasse au pédophile**

Il ne faut évidemment pas ignorer les faits délictueux qui ont été commis, mais la simple « chasse au pédophile » a malheureusement comme dommage collatéral d'occulter nettement le traumatisme subi par la victime. Certains auteurs affirment même que cette exécration médiatique du pédophile peut porter atteinte à la reconnaissance de la réalité de la sexualité infantile.

Sans aller jusque-là, on peut s'interroger sur certains aspects laissés dans l'ombre par le rapport de la CIASE (Commission Indépendante sur les Abus Sexuels dans l'Église).

- **Ne pas aggraver le mal**

Nombre de remèdes qui se prétendent « psycho-spirituels » (sophrologie, différentes formes de psychothérapies « exotiques », relaxation, etc.) peuvent aggraver le mal. Des compétences professionnelles reconnues sont ici requises, tout en sachant qu'elles ne sont jamais magiques.

N'oublions pas, toutefois, que l'appel à un professionnel n'exonère jamais l'entourage de la victime de son devoir d'écoute, de soutien, de disponibilité, de bien-veillance.

- **Penser davantage à « ce qui inquiète la victime », qu'à l'acte lui-même**

Autrement dit, il ne faut pas voir d'abord la gravité des actes **en termes d'atteinte à autrui**, mais bien **ce qui inquiète**, ce qui inquiète les victimes, ce qui inquiète ses proches.

D'ailleurs, dans toutes les cultures, c'est le cas de la sexualité, à l'évidence.

Vu de la victime

Nous avons dit qu'un contact, de plus ou moins longue durée, avec un professionnel, pouvait seul faire le point de l'état émotionnel et narcissique de la victime. Celui-ci est le mieux à même de définir, avec son patient, une stratégie d'approche des problèmes et un mode de travail en commun.

Pour que les proches de la victime d'actes pédophiles – qu'il s'agisse d'un enfant ou d'un adulte ayant été victime dans son enfance – il est peut-être utile d'être conscient des « pistes » qui pourraient être explorées au cours des rendez-vous thérapeutiques.

- penser que la vie peut revenir : comment penser que la vie peut revenir ? Comment penser l'avenir ?
- reconquérir sa place, ce qui ne veut jamais dire effacer ce qui a été vécu
- retrouver confiance dans l'autre, oser de nouveau faire confiance
- aimer sans crainte : comment aimer sans crainte ? Dans quelle mesure l'autre est-il fiable ?

Poursuivre et punir les « pédo-criminels » est souhaitable, les aider aussi à sortir de cette déviance, sans aucun doute.

Avoir de la compassion pour les victimes, les écouter, les plaindre, les dédommager financièrement, cela fait partie de la responsabilité du corps social tout entier.

Mais ne jamais oublier qu'un être qui a souffert de cette sorte dans l'enfance, peut se reconstruire, peut vivre un avenir heureux, certes, mais que la déchirure n'est jamais loin. Comme a pu l'écrire de façon horrible un analyste, la victime vivra avec « un cercueil au milieu du salon ».

À nous tous d'en être bien conscients.

[Blog resister-online](#)

Une foi solide et simple

...

Publié le [13/01/2022](#) par [Divers Contributeurs](#)